

LE CENTRE TECHNIQUE FORESTIER TROPICAL PARTICIPE A UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT FORESTIER AU GABON

Le 1^{er} octobre dernier, le Centre Technique Forestier Tropical s'est vu confier l'exécution d'un projet financé par le Fonds Spécial des Nations Unies concernant une étude du développement forestier du Gabon. L'ampleur de ce projet et son importance pour l'avenir forestier du pays, n'ont pas manqué de retenir l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'économie gabonaise. Aussi, la F. A. O., responsable de l'exécution a-t-elle récemment fait parvenir à la presse le communiqué suivant :

UNE FIRME FRANÇAISE VA CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES FORESTIÈRES DU GABON

Rome, 7 janvier — Une firme française, le « Centre Technique Forestier Tropical », dont le siège est à Nogent-sur-Marne, vient de se voir attribuer un contrat de près de un million de dollars par le Fonds des Nations Unies pour le développement (PNUD) et par le gouvernement du Gabon pour contribuer au développement d'une vaste zone de forêt tropicale, jusqu'ici inexploitée, située dans la région orientale du Gabon.

Le contrat, de 953.815 dollars, a été attribué, à la suite d'un appel d'offres, au Centre technique forestier tropical par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO est en effet responsable de l'exécution du projet dont le coût total sera de 2.146.000 dollars. Les frais seront couverts à 40 % par le Gabon et à 60 % par le PNUD. L'étude devra être terminée en septembre 1973.

On sait que le Gabon est un important producteur d'okoumé, bois de déroulage utilisé pour le contreplaqué et les placages. La zone prévue dans le contrat est, elle aussi, riche en okoumé. Si cette zone forestière n'a pas été exploitée jusqu'ici c'est qu'elle manque de voies navigables, le bois au Gabon étant généralement acheminé par

flottage depuis les forêts de l'intérieur jusqu'à la côte. Cette région manque également de routes et n'a qu'une population très clairsemée.

L'étude préparatoire intéresse une zone de 45.000 km carrés. Elle comprendra une connaissance générale des ressources forestières par photographie aérienne, un inventaire détaillé des espèces, des études de régénération et de croissance, ainsi que l'étude des moyens de transport et de l'économie de la région. Les possibilités d'implanter de nouvelles industries d'utilisation du bois dans la zone considérée, ou de développer des industries déjà existantes dans d'autres parties du Gabon, seront également envisagées.

Le contrat attribué au Centre Forestier Tropical prévoit quelque 90.000 dollars pour l'affrètement d'avions et d'hélicoptères pour la reconnaissance aérienne et pour le transport des experts et de l'équipement nécessaires aux travaux.

Les experts du projet devront voir également comment le développement de la nouvelle zone d'exploitation forestière pourra être lié à la construction d'une ligne de chemin de fer que le Gabon doit construire entre les centres d'Owendo et de Belinga.

Deux points méritent tout particulièrement de retenir l'attention : la nature et l'ampleur du projet, sa place dans le contexte économique forestier du Gabon.

La nature du projet est donnée dans ses grandes lignes par le communiqué reproduit ci-dessus. Il est intéressant toutefois d'apporter quelques précisions.

En matière d'inventaire seront réalisés :

— Une reconnaissance préalable, ou pré-inventaire, à un taux d'échantillonnage de 0,4‰, par sondage à 2 degrés portant sur 19 unités primaires de 10.000 ha sur chacune desquelles seront sondées 2 bandes de 25 ha. Les superficies parcourues ainsi par le pré-inventaire sont situées à l'extrême Nord-Est du pays et couvrent 2.450.000 ha environ.

— Un inventaire détaillé portant sur des surfaces sélectionnées et utilisant un mode de sondage classique à un degré. Seront ainsi inventoriés : 1.000.000 ha en 10 blocs de 100.000 ha, au taux de 0,2 % ; 640.000 ha en 16 blocs de 40.000 ha au taux de 0,5 % et 50.000 ha au taux de 4 % pour les études d'aménagement, en blocs de 2.500 à 5.000 ha.

Les études en matières d'exploitation et de transport ont pour but de déterminer dans quelles conditions les bois de la troisième zone pourront être exploités puis transportés. Elles porteront sur l'ensemble des opérations allant de la prospection en vue de l'exploitation jusqu'à la mise des grumes à bord des camions, puis sur les moyens d'acheminement des bois jusqu'aux lieux de vente et sur la planification probable des transports. Elles permettront ainsi de définir les meilleures techniques d'exploitation et de transport et leur coût en fonction de l'emplacement des coupes, et aussi de définir le réseau routier de déblocage des futurs chantiers, réseau public et réseau forestier privé.

Le programme d'aménagement comporte une étude de l'accroissement et des meilleures techniques d'amélioration et de régénération. Il doit aboutir à l'établissement de plans d'aménagement de la forêt tendant à obtenir un rendement soutenu. Ces plans seront de trois ordres :

— plan général, valable pour l'ensemble de la forêt gabonaise,

— plans particuliers, valables notamment pour certains secteurs des première et seconde zones destinés au ravitaillement des industries recommandées par ailleurs par le projet.

— plans particuliers, valables pour la troisième zone.

En matière d'économie forestière, une double étude sera réalisée :

— étude du marché des bois gabonais dans sa situation actuelle et ses perspectives d'avenir,

— étude de l'économie forestière permettant d'apprécier l'importance actuelle et future des activités forestières dans l'économie générale du Gabon.

Il sera procédé aussi à une étude des industries du bois fonctionnant actuellement au Gabon, tant sur le plan technique que sur le plan comptable,

tandis que des propositions précises seront formulées en vue de l'implantation d'usines nouvelles.

Enfin, seront examinés les problèmes de main-d'œuvre liés au développement des secteurs forestiers et du bois, ainsi que les problèmes de législation notamment en matière de redevances forestières.

Cet ensemble d'études qui s'échelonne sur cinq ans, nécessitera l'intervention de 15 experts pour une durée totale de 351 mois de travail.

Il doit conduire à une meilleure connaissance de la forêt gabonaise et de ses possibilités d'avenir. De façon plus immédiate, il doit permettre de fournir aux autorités responsables du Gouvernement Gabonais tous les éléments nécessaires à la mise en exploitation rationnelle de la troisième zone ; il étudiera en même temps les répercussions de cette mise en exploitation sur l'économie du futur chemin de fer Owendo-Belingua.

Sur le plan forestier, ces résultats viendront particulièrement à leur heure.

On sait en effet que, depuis plusieurs années déjà, l'exploitation des forêts de la première zone du Gabon est pratiquement terminée. Les autorités du pays ont entrepris et poursuivent activement sur cette zone d'importants travaux de reboisement en okoumé. Mais ces plantations dont les plus anciennes ont maintenant une quinzaine d'années ne pourront être mises en exploitation avant l'an 2000 environ.

En seconde zone, des permis forestiers ont été attribués depuis 5 à 6 ans et fournissent la plus grande part de la production actuelle. Mais compte tenu des possibilités reconnues et à une cadence voisine de celle de ces dernières années, on doit envisager l'épuisement de cette zone dans un délai d'une quinzaine d'années.

A cette époque, les résultats de l'étude entreprise seront connus et permettront la mise en exploitation immédiate de la troisième zone. Un relai sera ainsi obtenu permettant d'envisager avec optimisme la poursuite sans hiatus de l'activité forestière gabonaise.

Le Centre Technique Forestier Tropical et ses Ingénieurs ont parfaitement évalué l'intérêt et l'importance de la tâche qui leur a été confiée. Aussi apporteront-ils à son exécution parfaite toute leur conscience et toute leur compétence.

